

LA PHASE COMPLÉMENTAIRE 2022

QU'EST-CE QUE LA PHASE COMPLÉMENTAIRE PARCOURSUP 2022 ?

La phase complémentaire offre aux candidats la possibilité de **formuler des nouveaux vœux pour des formations qui ont des places disponibles**. C'est une réelle opportunité, en particulier pour les candidats qui n'ont pas encore reçu de proposition d'admission. Elle débute le 23 juin 2022.

QUI EST CONCERNE PAR LA PHASE COMPLÉMENTAIRE ?

La phase complémentaire s'adresse **à tous les candidats inscrits sur Parcoursup**.

Elle concerne en priorité les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission en phase principale : les candidats qui n'ont reçu que des **réponses négatives** à leurs vœux au 2 juin 2022 et les candidats **« en attente » pour tous leurs vœux**.

Les candidats qui ont déjà accepté une proposition d'admission en phase principale **peuvent faire de nouveaux vœux en phase complémentaire** dans des formations qui les intéressent davantage et qui ont encore des places disponibles.

Les candidats inscrits sur Parcoursup **qui n'ont pas confirmé de vœux au 7 avril 2022** et les candidats qui ne se sont **jamais inscrits sur Parcoursup** peuvent également participer à la phase complémentaire (ils devront alors s'inscrire sur Parcoursup).

À savoir : la phase complémentaire ne permet pas à un candidat **de formuler un vœu pour une formation pour laquelle il a déjà formulé un vœu en phase principale**.

QUEL EST LE CALENDRIER DE LA PHASE COMPLÉMENTAIRE ?

La phase complémentaire se déroule du **23 juin au 16 septembre 2022** à 23h59 (heure de Paris).